

Évaluation de l'aptitude : autodéclaration

Nom, Prénom :

Date de naissance :

Par la présente, je confirme ce qui suit :

- Je ne souffre pas de troubles de la santé qui rendent impossible ou entravent l'exercice professionnel de la profession de psychothérapeute ;
- Aucune procédure pénale ou une procédure disciplinaire pour violation du code de déontologie de la FSP n'est en cours contre moi ;
- Je ne suis pas membre d'une association dont le but ou la pratique est d'utiliser des méthodes non éthiques ou non professionnelles dans les psychothérapies. Le code de déontologie de la FSP est déterminant pour l'évaluation d'une éventuelle pratique non éthique ou non professionnelle.

Remarque: si vous avez des questions ou des doutes concernant cette autodéclaration, veuillez vous adresser à l'institut de formation postgrade.

Lieu, date

Signature

Documents à fournir

Extrait actuel du casier judiciaire ou, en cas de domicile à l'étranger, certificat de bonne conduite correspondant délivré par la police (datant de moins de six mois).